



## Présence du HCR prévue en 2014

<b>Nombre de bureaux</b>	<b>5</b>
<b>Effectifs totaux</b>	<b>111</b>
Internationaux	27
Nationaux	65
Volontaires des Nations Unies	14
Autres	5

## Aperçu | Environnement opérationnel

- Le Rwanda est signataire de la Convention de 1951 sur les réfugiés et de son Protocole de 1967, des Conventions de 1954 et de 1961 sur l'apatridie et de la plupart des conventions internationales relatives aux droits de l'homme. Le pays est également partie à la Convention de l'OUA de 1969 et a signé et ratifié la Convention de Kampala adoptée en 2009. Le Gouvernement du Rwanda respecte le principe de non-refoulement et accueille des réfugiés, principalement originaires de la République démocratique du Congo (RDC) mais venant également d'autres pays d'Afrique, depuis des décennies.

- En 2013, le pays offrait l'hospitalité à près de 75 000 réfugiés, résidant dans quatre camps et un centre de transit. Entre janvier et juin 2013, 15 000 autres réfugiés en quête de protection sont arrivés au Rwanda en raison d'une dégradation de la sécurité en RDC. Comme l'afflux en provenance de RDC se poursuit, le Gouvernement a alloué un site, à Mugombwa, pour l'aménagement d'un cinquième camp de réfugiés. En moyenne, 2 600 individus arrivent chaque mois ; à ce rythme, la population réfugiée dans le pays pourrait atteindre près de 91 000 personnes en 2014.

- En 2012, plus de 10 000 réfugiés ont regagné le Rwanda, venant rejoindre les quelque 10 000 et 7 500 réfugiés respectivement rentrés en 2010 et 2011. Du fait de la mise en œuvre, à compter de la fin du mois de juin 2013, de la stratégie de recherche de solutions globales pour les réfugiés rwandais ayant fui leur pays entre 1959 et 1998, 20 000 réfugiés supplémentaires devraient prendre le chemin du retour en 2014.

- Le Gouvernement rwandais accorde la priorité au développement économique, avec l'ambition de faire passer le Rwanda du stade de pays à faible développement à celui de pays à développement intermédiaire. Le pays est classé 167<sup>e</sup> sur 187 dans le Rapport du PNUD sur le développement humain en 2013. Le Rwanda a d'ores et déjà alloué des terrains pour l'aménagement de cinq camps de réfugiés. Au cours du prochain exercice biennal, au titre du soutien accordé par le pays aux réfugiés, plus de 2 800 élèves réfugiés devraient être intégrés dans les écoles locales.

- Si la situation sécuritaire demeure globalement calme au Rwanda, le conflit armé qui se déroule à proximité de sa frontière avec la RDC (Nord-Kivu) a des répercussions négatives sur la sécurité dans ce secteur.

## Personnes relevant de la compétence du HCR

Les réfugiés accueillis au Rwanda sont majoritairement originaires de la RDC. Certains de ces réfugiés se sont enfuis au Rwanda dans les années 1990, en raison de l'insécurité et de la crise humanitaire qui sévissaient en RDC orientale. Environ 30 000 d'entre eux sont arrivés après le mois d'avril 2012, chassés par les combats entre les forces gouvernementales et des groupes rebelles.

Du fait de l'application des clauses de cessation en juin 2013, 20 000 autres réfugiés rwandais devraient avoir regagné leur pays d'ici à la fin de l'année 2014. La plupart rentreront de RDC, les autres quittant des pays tels que le Burundi, la République du Congo et l'Ouganda.

## Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Déc. 2013		Déc. 2014		Déc. 2015	
		Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR
Réfugiés	Burundi	330	330	330	330	330	330
	Rép. dém. du Congo	75 000	75 000	91 960	91 960	90 560	90 560
	Pays divers	20	20	20	20	20	20
Demandeurs d'asile	Rép. dém. du Congo	200	200	150	150	150	150
	Pays divers	30	30	30	30	30	30
Réfugiés rapatriés durant l'année	Rwanda	6 000	6 000	30 000	30 000	20 000	20 000
Autres	Rwanda	30	30	20	20	20	20
	Pays divers	60	60	60	60	60	60
<b>Total</b>		<b>81 680</b>	<b>81 670</b>	<b>122 570</b>	<b>122 570</b>	<b>111 170</b>	<b>111 170</b>

## | Réponse |

### Besoins et stratégies

En 2014 et 2015, les principaux besoins de protection concernent la prévention et la réponse en matière de violence sexuelle et sexiste, ainsi que la protection de l'enfance. En outre, les réfugiés recevront une assistance dans les secteurs de l'éducation, des abris, de l'eau et de l'assainissement, tandis que les rapatriés bénéficieront d'une aide à la réintégration.

L'Organisation accordera également la priorité aux départs dans le cadre de procédures de réinstallation, à la détermination de l'intérêt supérieur, aux mesures visant à créer un environnement de protection favorable, à la détermination du statut de réfugié, à la distribution de protections périodiques, à l'accès aux soins médicaux, à l'accompagnement psychosocial et à l'assistance juridique.

La promotion de l'accès à l'enseignement dans les écoles publiques rwandaises est importante pour tous les élèves réfugiés. En outre, les élèves qui achèvent le premier cycle de l'enseignement secondaire ont besoin d'une aide pour accéder au deuxième cycle du secondaire.

Suite à la conclusion d'un accord avec le Gouvernement, qui a abouti à la construction de quelque 4 250 abris au camp de Kigeme, l'exécution d'activités relatives aux abris dans les autres camps sera également importante en 2014.

Il est nécessaire d'accroître le volume d'eau fourni dans les camps de Nyabiheke, Gihembe et Kigeme, qui est actuellement de 9 litres par personne et par jour, en veillant à ce qu'il atteigne au moins 15 litres. Le HCR se concentrera sur l'entretien des infrastructures d'alimentation en eau existantes.

Les structures d'accueil des rapatriés et les services destinés à assurer leur transport jusqu'à leur région d'origine sont considérés comme prioritaires ; en revanche, les activités d'aide à la réintégration concernant la couverture médicale, les abris et l'éducation seront pénalisées par un manque de financement.

## Objectifs et cibles prioritaires en 2014

Le tableau suivant illustre par des exemples quelques-unes des principales activités prévues en 2014. À l'aide d'une sélection d'objectifs, issus des plans du HCR pour le programme de l'exercice 2014-2015, ce tableau est destiné à illustrer :

- ce qui a été prévu (Activités prévues) – lors du processus de planification et de hiérarchisation consécutif à l'évaluation des besoins globaux – pour des groupes particuliers relevant de la compétence du HCR ;
- les besoins identifiés qui peuvent être couverts moyennant l'intégralité et la flexibilité du financement (Cible globale en 2014) ;
- les besoins qui ne seront peut-être pas pris en charge si les fonds mis à disposition sont inférieurs au budget approuvé par le Comité exécutif (Écart potentiel). L'estimation de l'écart potentiel est fondée sur l'évaluation par l'opération dans le pays de l'impact probable d'un manque de financement global. Les calculs sont basés sur divers critères, notamment le contexte, les priorités stratégiques et les ressources qui ont été mises à disposition les années précédentes pour les différents domaines d'activité.

Les activités concernant les objectifs relatifs à la protection de l'enfance (y compris la détermination de l'intérêt supérieur), à l'éducation et à l'action contre la violence sexuelle et sexiste (prévention et réponse), relèvent de domaines fondamentaux, considérés comme prioritaires lors de l'allocation des fonds (Domaine prioritaire). Afin d'être en mesure d'allouer les fonds avec souplesse, le HCR invite ses donateurs à verser des contributions non affectées.

Il convient de préciser que dans certains cas, l'impossibilité d'atteindre les cibles relatives à l'exécution d'activités ou à la prestation de services n'est pas due à un financement insuffisant mais à d'autres causes, par exemple le manque d'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR, la non-déclaration des cas, l'évolution de la situation, les problèmes de sécurité, le manque de moyens pour exécuter la totalité des programmes planifiés, etc. Le Rapport global 2014 expliquera, le cas échéant, les raisons pour lesquelles telle ou telle cible n'a pas été atteinte.

ACTIVITÉS PRÉVUES	PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR	CIBLE GLOBALE EN 2014	ÉCART POTENTIEL
<b>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</b>			
<b>Risque de violence sexuelle et sexiste (VSS) réduit et qualité de la réponse améliorée</b>			
En 2014, le HCR prévoit d'améliorer l'assistance médicale et l'accompagnement psychosocial disponibles pour les victimes des deux sexes dans les camps de réfugiés et dans les centres de transit, ainsi qu'en milieu urbain.			
Nombre d'incidents de VSS déclarés pour lesquels les victimes reçoivent une assistance médicale	Réfugiés congolais	300	Domaine prioritaire
Nombre d'incidents de VSS déclarés pour lesquels les victimes bénéficient d'un accompagnement psychosocial	Réfugiés congolais	300	Domaine prioritaire
<b>Protection de l'enfance renforcée</b>			
En 2014, le HCR entend améliorer l'évaluation de l'intérêt supérieur pour les enfants et les adolescents réfugiés et d'accorder une attention particulière aux enfants vulnérables, comme les mineurs non accompagnés, les enfants handicapés, les victimes de violences sexuelles et sexistes et les victimes de maltraitance.			
Nombre d'évaluations de l'intérêt supérieur menées	Réfugiés congolais	1 000	Domaine prioritaire
Nombre de comités / groupes communautaires chargés des questions de protection de l'enfance	Réfugiés congolais	18	Domaine prioritaire
<b>Besoins de base et services essentiels</b>			
<b>La population bénéficie d'un accès optimal à l'éducation</b>			
En 2014, le HCR se propose d'améliorer l'accès à l'éducation pour des populations ciblées de filles et de garçons réfugiés originaires de la RDC, en les aidant à acquérir des connaissances et en facilitant leur intégration. Du fait de l'absence d'enseignement secondaire, bon nombre de garçons s'engagent dans la délinquance et quantité de filles se livrent à des rapports sexuels monnayés ; en outre, le nombre de grossesses précoces augmente. Le HCR entend également élargir l'accès à l'enseignement primaire pour les enfants rapatriés au Rwanda.			
Nombre d'enfants scolarisés dans le primaire	Réfugiés congolais	18 000	Domaine prioritaire
Nombre d'élèves scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire	Réfugiés congolais	6 000	5 750
<b>Abris et infrastructures construits, améliorés et entretenus</b>			
En 2014, le HCR prévoit d'améliorer la construction et la remise en état d'abris, en utilisant des matériaux durables et des techniques respectueuses de l'environnement, au bénéfice de la population réfugiée accueillie dans cinq camps.			
Nombre de personnes recevant une aide dans le secteur des abris	Réfugiés congolais	30 000	12 000
Nombre d'abris réparés	Réfugiés congolais	4 500	3 300

### Approvisionnement en eau potable accru ou maintenu

En 2014, le HCR prévoit d'offrir aux réfugiés un accès suffisant à l'eau dans cinq camps. Le HCR construira des dispositifs ou étendra les réseaux existants afin de fournir un volume d'eau suffisant aux réfugiés récemment arrivés dans les camps, ainsi qu'aux rapatriés accueillis dans des centres de transit.

<b>Nombre de personnes desservies par le réseau d'alimentation en eau</b>	Rapatriés rwandais	<b>20 000</b>	<b>9 000</b>
<b>Nombre de robinets construits</b>	Réfugiés congolais	<b>240</b>	<b>160</b>

### La population dispose d'une quantité suffisante d'articles ménagers et de première nécessité

Le HCR entend fournir des protections périodiques à toutes les femmes et adolescentes réfugiées qui en ont besoin dans les camps et en milieu urbain, ainsi qu'aux rapatriés. Il est également prévu de distribuer des articles non alimentaires aux réfugiés accueillis dans les cinq camps, ainsi qu'aux rapatriés hébergés dans les centres de transit.

<b>Nombre de femmes munies de protections périodiques</b>	Réfugiées congolaises	<b>24 250</b>	<b>Aucun écart</b>
<b>Nombre de ménages recevant des articles de première nécessité</b>	Rapatriés rwandais	<b>4 000</b>	<b>2 000</b>

### La population vit dans des conditions d'hygiène et d'assainissement satisfaisantes

En raison du manque de terrains et de la durée d'utilisation limitée des latrines à fosse, le HCR prévoit de construire progressivement des latrines durables dans les cinq camps. En plus des latrines, d'autres installations sanitaires et des fosses à déchets seront construites dans les camps et les centres de transit.

<b>Nombre d'installations sanitaires collectives/de latrines construites</b>	Rapatriés rwandais	<b>15</b>	<b>11</b>
<b>Nombre de fosses à déchets construites</b>	Réfugiés congolais	<b>48</b>	<b>28</b>

### La population a un accès à l'énergie suffisant

Le HCR prévoit de fournir des fourneaux améliorés à haut rendement énergétique, ainsi que du bois de chauffe, aux personnes relevant de sa compétence. Les fourneaux améliorés ont été mis en service récemment et devraient permettre de réduire de 80 pour cent la consommation de bois de chauffe.

<b>Nombre de personnes par mois recevant du combustible</b>	Rapatriés rwandais	<b>1 833</b>	<b>916</b>
<b>Pourcentage de ménages recevant des équipements à haut rendement énergétique</b>	Réfugiés congolais	<b>100 %</b>	<b>60 %</b>

### État de santé de la population amélioré

Le HCR entend améliorer l'accès des populations réfugiée et rapatriée aux soins de santé primaires et renforcer l'accès aux soins secondaires et tertiaires par des mécanismes de transfert. En exécutant des programmes de formation du personnel et en renforçant les moyens de transport pour les transferts en urgence, le HCR sera mieux en mesure de répondre aux besoins complexes des personnes relevant de sa compétence.

<b>Nombre de personnes transférées dans des services de médecine secondaire et tertiaire</b>	Réfugiés congolais	<b>3 000</b>	<b>500</b>
<b>Nombre d'agents de santé formés en collaboration avec le ministère de la Santé ou d'autres partenaires externes</b>	Réfugiés congolais	<b>350</b>	<b>150</b>

### Bien-être nutritionnel amélioré

Le HCR prévoit d'améliorer l'état nutritionnel des réfugiés et de s'attaquer à des problèmes critiques, comme l'anémie et les retards de croissance chez les enfants réfugiés.

<b>Nombre de personnes formées à la nutrition en collaboration avec le ministère de la Santé ou d'autres partenaires externes</b>	Réfugiés congolais	<b>70</b>	<b>10</b>
<b>Nombre de nouvelles admissions aux programmes de traitement de la malnutrition aiguë</b>	Réfugiés congolais	<b>600</b>	<b>100</b>

## Partenaires

### Partenaires d'exécution

#### Organismes gouvernementaux :

Ministère de la Gestion des catastrophes et des Affaires de réfugiés

#### ONG :

*Africa Humanitarian Action*, Agence adventiste de secours et de développement, *American Refugee Committee*, Parlement des Jeunes Rwandais

### Partenaires opérationnels

#### Organismes gouvernementaux :

Ministère de la Gestion des catastrophes et des Affaires de réfugiés

#### ONG :

*American Refugee Committee*, *LDS Charities – Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours*, *Save the Children*, *Vision du monde Rwanda*

#### Autres :

OMS, ONU Femmes, PAM, UNICEF

## Coordination

Au Rwanda, le HCR travaille avec les autorités, au niveau central et à l'échelon des districts, ainsi qu'avec des partenaires d'exécution et d'autres organisations humanitaires.

Dans le cadre de l'initiative *Unis dans l'action*, le HCR continue à participer aux travaux du groupe chargé de la réponse humanitaire et de la gestion des opérations en cas de catastrophe pour veiller à ce que l'assistance aux réfugiés soit considérée comme prioritaire, aussi bien au sein des Nations Unies que dans le programme de développement national.

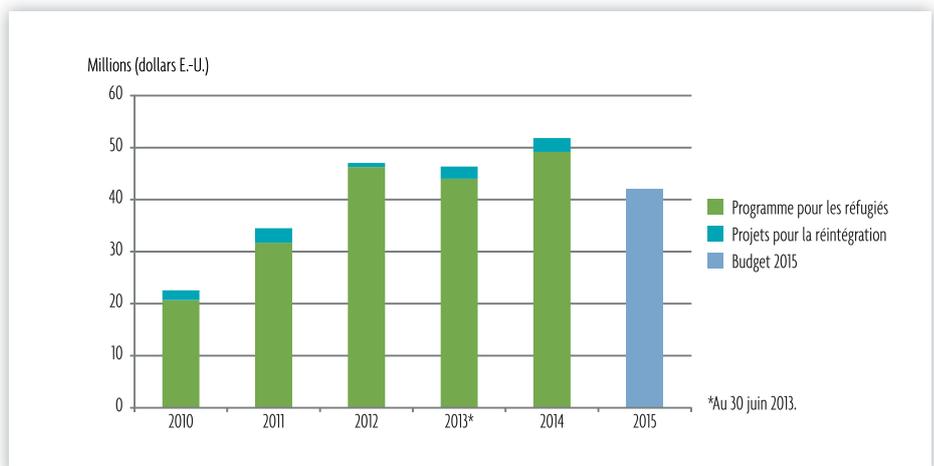
Lorsque l'afflux de réfugiés en provenance de la RDC a commencé en 2012, le HCR a renforcé sa collaboration avec des institutions onusiennes telles que l'OMS, ONU Femmes, le PAM et l'UNICEF. En 2014, ces partenariats seront maintenus et développés ; dans le même temps, le HCR recherchera de nouveaux partenaires pour collaborer sur les situations de réfugiés prolongées.

Les relations avec les autorités des districts, en particulier dans les régions où les camps de réfugiés sont situés, seront également consolidées dans le but d'intégrer progressivement les services destinés aux réfugiés, tels que l'éducation et la santé, dans les systèmes nationaux.

## | Informations financières |

Les besoins financiers pour l'opération du HCR au Rwanda ont augmenté, passant de 22,6 millions de dollars E.-U. en 2010 à 46,4 millions dans le budget révisé de 2013, en raison de l'afflux de réfugiés congolais fuyant l'insécurité et les violations des droits de l'homme dans l'est de la RDC. En raison du nouvel afflux de réfugiés congolais, les besoins financiers pour l'opération ont été fixés à 51,8 millions de dollars E.-U. en 2014, ce qui représente une hausse de 5,5 millions par rapport au budget révisé de 2013.

### Budget pour le Rwanda | 2010–2015



## Budget 2014 pour le Rwanda | dollars E.-U.

Répartition budgétaire	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 3 Projets pour la réintégration	Total
<b>Budget 2013 révisé (30 juin 2013)</b>	<b>44 007 012</b>	<b>2 344 429</b>	<b>46 351 441</b>
<b>Environnement de protection favorable</b>			
Instruments régionaux et internationaux	159 255	0	<b>159 255</b>
Droit et politique générale	2 875 662	0	<b>2 875 662</b>
<b>Sous-total</b>	<b>3 034 917</b>	<b>0</b>	<b>3 034 917</b>
<b>Processus de protection et documents adéquats</b>			
Enregistrement et établissement de profils	439 757	0	<b>439 757</b>
Documents individuels	593 860	0	<b>593 860</b>
Enregistrement et documents d'état civil	440 427	0	<b>440 427</b>
Regroupement familial	74 283	0	<b>74 283</b>
<b>Sous-total</b>	<b>1 548 328</b>	<b>0</b>	<b>1 548 328</b>
<b>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</b>			
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	966 667	0	<b>966 667</b>
Protection des enfants	823 220	0	<b>823 220</b>
<b>Sous-total</b>	<b>1 789 886</b>	<b>0</b>	<b>1 789 886</b>
<b>Besoins de base et services essentiels</b>			
Santé	2 249 530	186 063	<b>2 435 593</b>
Santé procréative et services liés au HIV	1 271 285	0	<b>1 271 285</b>
Nutrition	4 835 735	0	<b>4 835 735</b>
Eau	1 069 706	0	<b>1 069 706</b>
Assainissement et hygiène	3 019 423	0	<b>3 019 423</b>
Abris et infrastructure	5 558 151	850 064	<b>6 408 214</b>
Accès à l'énergie	1 598 822	0	<b>1 598 822</b>
Articles ménagers de base	3 379 471	0	<b>3 379 471</b>
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	1 243 419	0	<b>1 243 419</b>
Éducation	13 494 911	126 064	<b>13 620 974</b>
<b>Sous-total</b>	<b>37 720 452</b>	<b>1 162 190</b>	<b>38 882 642</b>
<b>Autonomisation et autogestion communautaires</b>			
Mobilisation communautaire	582 274	0	<b>582 274</b>
Ressources naturelles et environnement commun	257 782	0	<b>257 782</b>
Autosuffisance et moyens d'existence	1 330 142	0	<b>1 330 142</b>
<b>Sous-total</b>	<b>2 170 197</b>	<b>0</b>	<b>2 170 197</b>
<b>Solutions durables</b>			
Retour volontaire	118 029	0	<b>118 029</b>
Réinstallation	1 070 003	0	<b>1 070 003</b>
<b>Sous-total</b>	<b>1 188 032</b>	<b>0</b>	<b>1 188 032</b>
<b>Direction, coordination et partenariats</b>			
Coordination et partenariats	45 471	598 130	<b>643 601</b>
Gestion des urgences	306 735	0	<b>306 735</b>
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	1 935	0	<b>1 935</b>
<b>Sous-total</b>	<b>354 142</b>	<b>598 130</b>	<b>952 272</b>
<b>Appui à la logistique et aux opérations</b>			
Logistique et chaîne d'approvisionnement	581 175	130 064	<b>711 238</b>
Gestion des opérations, coordination et appui	801 418	738 067	<b>1 539 485</b>
<b>Sous-total</b>	<b>1 382 592</b>	<b>868 130</b>	<b>2 250 723</b>
<b>Total du budget 2014</b>	<b>49 188 547</b>	<b>2 628 451</b>	<b>51 816 998</b>